Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

BILAN ACTIF

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles				0,26		0,24
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences, ...	4 710,00	4 710,00				
Fonds commercial	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
Autres immobilisations incorporelles	17 357,34	15 357,34	2 000,00		2 000,00	
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				5,90		5,81
Terrains						
Constructions	224 458,53	101 321,80	123 136,73		139 641,71	
Inst. techniques, matériel et outillages ...	145 196,15	125 652,86	19 543,29		29 022,18	
Autres immobilisations corporelles	514 150,29	382 131,14	132 019,15		116 780,83	
Immob. corp. en cours, av. acptes					5 800,00	
Immobilisations financières				0,27		0,05
Participations	2 400,00		2 400,00		2 400,00	
Créances rattachées à des particip.						
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	10 000,00		10 000,00			
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**928 272,31**	**629 173,14**	**299 099,17**	**6,43**	**305 644,72**	**6,10**
Stocks et en-cours				82,65		82,44
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production	55 625,00		55 625,00		53 625,48	
Produits finis						
Marchandises	4 043 513,93	251 967,14	3 791 546,79		4 076 827,31	
Avances et acomptes versés /cdes	907,20		907,20	0,02		
Créances (2)				6,89		10,25
Créances Clients et comptes ratt.	78 309,40		78 309,40		305 872,99	
Autres créances	242 599,59		242 599,59		207 626,07	
Charges constatées d'avance	25 150,46		25 150,46		9 852,58	
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instr. financiers à terme, jetons dét.						
Disponibilités	161 507,64		161 507,64	3,47	50 830,03	1,01
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	**4 607 613,22**	**251 967,14**	**4 355 646,08**	**93,57**	**4 704 634,46**	**93,90**
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**5 535 885,53**	**881 140,28**	**4 654 745,25**	**100**	**5 010 279,18**	**100**
(2) Dont à moins d'un an	*346 059,45*					

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

BILAN PASSIF

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 107 900,00)	107 900,00	2,32	107 900,00	2,15
Primes d'émission, de fusion, d'apport	97 100,00	2,09	97 100,00	1,94
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		34,63		30,24
Réserve légale	10 790,00		10 790,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 601 052,85		1 504 345,53	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 313,79	0,20	96 707,32	1,93
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**1 826 156,64**	**39,23**	**1 816 842,85**	**36,26**
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	814 228,40	17,49	596 683,23	11,91
Emprunts et dettes financières diverses	100 000,00	2,15	250 108,44	4,99
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	45 167,07	0,97	25 990,04	0,52
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 519 949,40	32,65	1 866 038,31	37,24
Dettes fiscales et sociales	90 141,90	1,94	121 527,94	2,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	113 346,03	2,44	185 504,08	3,70
Produits constatés d'avance	145 755,81	3,13	147 584,29	2,95
TOTAL DES DETTES (1) (III)	**2 828 588,61**	**60,77**	**3 193 436,33**	**63,74**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	**4 654 745,25**	**100**	**5 010 279,18**	**100**
(1) Dont à moins d'un an	*2 783 421,54*			

certifié conforme

Signé par :
LUIS INACIO
CD4AD943615B4E1...

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

COMPTE DE RÉSULTAT

00003 - A.P.S.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	8 651 651,08	8 759 592,26	-107 941,18	-1,23
Production vendue	455 652,05	454 758,28	893,77	0,20
Montant net du chiffre d'affaires	**9 107 303,13**	**9 214 350,54**	**-107 047,41**	**-1,16**
Production stockée	1 999,52	23 079,48	-21 079,96	-91,34
Production immobilisée				
Subventions	26 060,00		26 060,00	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	216 145,00	289 591,83	-73 446,83	-25,36
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits	93 979,72	635,76	93 343,96	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**9 445 487,37**	**9 527 657,61**	**-82 170,24**	**-0,86**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	7 415 211,86	8 416 139,25	-1 000 927,39	-11,89
Variation de stocks	249 458,38	-661 443,18	910 901,56	137,71
Achats de matières premières et autres appro.	-6 508,00	-10 130,92	3 622,92	35,76
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	682 512,61	659 298,74	23 213,87	3,52
Impôts, taxes et versements assimilés	84 316,13	63 257,06	21 059,07	33,29
Salaires	481 566,48	464 025,76	17 540,72	3,78
Cotisations sociales	173 265,36	161 780,69	11 484,67	7,10
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	61 844,69	50 606,59	11 238,10	22,21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	251 967,14	216 145,00	35 822,14	16,57
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges	12 722,22	742,75	11 979,47	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**9 406 356,87**	**9 360 421,74**	**45 935,13**	**0,49**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**39 130,50**	**167 235,87**	**-128 105,37**	**-76,60**
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	19 172,80	1 904,70	17 268,10	906,60
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**19 172,80**	**1 904,70**	**17 268,10**	**906,60**
Charges financières				

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

COMPTE DE RÉSULTAT

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	47 329,51	44 078,71	3 250,80	7,37
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**47 329,51**	**44 078,71**	**3 250,80**	**7,37**
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**-28 156,71**	**-42 174,01**	**14 017,30**	**33,24**
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**10 973,79**	**125 061,86**	**-114 088,07**	**-91,23**
Produits exceptionnels (VII)		35 061,30	-35 061,30	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		36 677,84	-36 677,84	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-1 616,54**	**1 616,54**	**100,00**
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 660,00	26 738,00	-25 078,00	-93,79
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**9 464 660,17**	**9 564 623,61**	**-99 963,44**	**-1,05**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**9 455 346,38**	**9 467 916,29**	**-12 569,91**	**-0,13**
BÉNÉFICE OU PERTE	**9 313,79**	**96 707,32**	**-87 393,53**	**-90,37**

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 4 654 745,25 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 9 313,79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Aucun changement de méthode n'est intervenu en cours d'exercice.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Traitement des amortissements des biens décomposables

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégréssif.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations financières éligibles.

Évaluation des titres des sociétés

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des participations et autres titres

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Détermination des stocks

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

ETAT DES IMMOBILISATIONS

00003 - A.P.S.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	32 067,34		
TOTAL	**32 067,34**		
Immobilisations corporelles			
Constructions inst. générales, agencts, aménagements construct.	224 458,53		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	146 696,15		
Installations générales, agencements et aménagements divers	318 843,70		40 891,84
Matériel de transport	37 173,27		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	107 034,18		11 232,64
Immobilisations corporelles en cours	5 800,00		
TOTAL	**840 005,83**		**52 124,48**
Immobilisations financières			
Autres participations	2 400,00		
Prêts et autres immobilisations financières			10 000,00
TOTAL	**2 400,00**		**10 000,00**
TOTAL GENERAL	**874 473,17**		**62 124,48**

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

ETAT DES IMMOBILISATIONS

00003 - A.P.S.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			32 067,34	
TOTAL			**32 067,34**	
Immobilisations corporelles				
Constructions inst. générales, agencements			224 458,53	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.		1 500,00	145 196,15	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		465,34	359 270,20	
Matériel de transport			37 173,27	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		560,00	117 706,82	
Immobilisations corporelles en cours		5 800,00		
TOTAL		**8 325,34**	**883 804,97**	
Immobilisations financières				
Autres participations			2 400,00	
Prêts et autres immobilisations financières			10 000,00	
TOTAL			**12 400,00**	
TOTAL GENERAL		**8 325,34**	**928 272,31**	

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

ETAT DES AMORTISSEMENTS

00003 - A.P.S.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			20 067,34			20 067,34
TOTAL			**20 067,34**			**20 067,34**
Immobilisations corporelles						
Const. inst. géné., agencts			84 816,82	16 504,98		101 321,80
Inst. tech., mat. et out. industriels			117 673,97	9 478,89	1 500,00	125 652,86
Inst. générales, agencts divers			240 221,45	16 731,59		256 953,04
Matériel de transport			16 302,84	11 959,25		28 262,09
Matériel de bureau, informatique			89 746,03	7 169,98		96 916,01
TOTAL			**548 761,11**	**61 844,69**	**1 500,00**	**609 105,80**
TOTAL GENERAL			**568 828,45**	**61 844,69**	**1 500,00**	**629 173,14**

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	10 000,00		10 000,00
Actif circulant			
Autres créances clients	78 309,40	78 309,40	
Impôts sur les bénéfices	19 840,00	19 840,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	43 296,33	43 296,33	
Débiteurs divers	179 463,26	179 463,26	
Charges constatées d'avance	25 150,46	25 150,46	
TOTAL	**356 059,45**	**346 059,45**	**10 000,00**

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

ETAT DES PROVISIONS

00003 - A.P.S.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciations				
Sur stocks et en cours	216 145,00	251 967,14	216 145,00	251 967,14
TOTAL	**216 145,00**	**251 967,14**	**216 145,00**	**251 967,14**
TOTAL GÉNÉRAL	**216 145,00**	**251 967,14**	**216 145,00**	**251 967,14**
Dont dotations & reprises d'exploitation		251 967,14	216 145,00	

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

00003 - A.P.S.

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	814 228,40	814 228,40		
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	100 000,00	100 000,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 519 949,40	1 519 949,40		
Personnel et comptes rattachés	26 492,02	26 492,02		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 094,19	38 094,19		
Taxe sur la valeur ajoutée	24 155,28	24 155,28		
Autres impôts et taxes assimilées	1 400,41	1 400,41		
Groupes et associés (2)	80 889,61	80 889,61		
Autres dettes	32 456,42	32 456,42		
Produits constatés d'avance	145 755,81	145 755,81		
TOTAL	**2 783 421,54**	**2 783 421,54**		

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autre	Dirigeant	Filiale	Participation	Autre entreprise liée	Montant

SOCIETE AUTO-PRESTIGE SENONAIS (APS) SAS
Société par Actions Simplifiée au capital social de 107 900 €

5 Boulevard de Verdun
89100 SENS

SIRET : 440 793 552

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

SOCIETE APS SAS
Société par Actions Simplifiée au capital social de 107 900 €
5 Boulevard de Verdun
89100 SENS
SIRET : 440 793 552

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale d'approbation des comptes clos le **31 décembre 2025**,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **APS SAS** relatifs à l'exercice de **12 mois** clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-51 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note « stocks » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société APS SAS, décrite dans la note « Stocks » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre les tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris,

le 24 septembre 2026

W AUDIT & ADVISORY
Société de Commissariat aux comptes

Représentée par Aurélien Wegmuller
Commissaire aux comptes

Signé par Aurelien Wegmuller
Le 24 sept. 2026

Aurélien Wegmuller

doc_oqo
tx_kJP2QY7zr7zW

Docusign Envelope ID: A3ADFEFD-8020-8B0F-83F4-898DEF32F659

A.P.S.
Société par actions simplifiée
au capital de 107 900 euros
Siège social : 5 Boulevard de Verdun
89100 SENS
440 793 552 RCS SENS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2026

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SOUMISE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 9 313,79 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	9 313,79 euros

Affectation

Aux autres réserves	9 313,79 euros

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2024	-			
31 décembre 2023	100 000 euros			
31 décembre 2022	100 000 euros			

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Luis INACIO

Signé par :
LUIS INACIO
CD4AD943615B4E1...